



Baby Gym les Jeudis / Saison 2018/2019

Fiche d'inscription pour l'atelier Baby Gym

■ Enfant

Nom..... Prénom.....
Sexe masculin Sexe féminin
Date de naissance..... Âge.....
Adresse.....

Recommandations des parents.....

L'enfant suit-il un traitement ?.....
Lequel ?.....

■ Responsable de l'enfant

Nom..... Prénom.....
Profession.....
N° Sécurité Sociale.....
Assurance dont dépend l'enfant (justificatif).....
Tél. domicile..... Tél. travail.....
Téléphone pendant la période de séjour.....
Adresse E-mail.....@.....

Cadre réservé à l'administration

Certificat Médical d'aptitude à la pratique de l'APS Oui Non
Assurance Responsabilité Civile Oui Non

Nombre d'enfants à charge

N° allocataire CAF *Important*
La famille est :
1^{er} tranche 2^e tranche 3^e tranche 4^e tranche 5^e tranche

■ Assistante Maternelle

Nom..... Prénom.....
Adresse.....

Téléphone.....

Adresse E-mail.....@.....

Je participe à la séance de 9h ou 10h

Responsabilité

Ayant pris connaissance des conditions de fonctionnement mises en place par la mairie,
Je soussigné(e).....
responsable légal(e) de l'enfant,
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et :

- ◆ Autorise le responsable du Baby Gym à prendre, le cas échéant, toute mesure médicale rendue nécessaire par l'état de santé de l'enfant.
- ◆ Autorise la ville de Danjoutin à utiliser les photographies ou films réalisés pendant les activités.
- ◆ Dégage l'organisateur de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objets personnels (vêtements, bijoux,...)

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Date Signature

Fonctionnement de l'atelier Baby Gym

Pour les enfants âgés de 14 mois à 3 ans accompagnés de leurs parents ou des assistantes maternelles

ENCADREMENT :

Chaque cours sera dirigé par un éducateur titulaire d'un diplôme d'enseignement général du sport pour tous (BEESAPT) agréé par Jeunesse et Sports.

ORGANISATION :

Les lieux d'accueil et l'encadrement permettent d'accueillir un seul groupe de 15 enfants par séance.

PLAN DE SEANCE :

Les plans de séances sont clairement définis et soigneusement préparés à l'avance.

RYTHMES DE L'ENFANT ET PROGRAMMATION DES COURS :

L'expérience a montré que les cours du soir ne conviennent pas aux plus petits de moins de 4 ans (surexcitation, fatigue, baisse d'attention, motricité moins fine ...) C'est ainsi que nous avons décidé d'intervenir le jeudi matin.

HORAIRES :

Les horaires sont très précis. Les séances proposées sont de 9 h 00 à 10 h 00 et de 10 h 00 à 11 h 00 les Jeudis matin au gymnase du collège. L'atelier baby Gym aura lieu tous les 15 jours (voir programme annuel).

Pour le bon fonctionnement de la séance, les enfants devront donc être à l'heure, mais si vous êtes en avance, gardez votre enfant jusqu'à ce qu'il soit pris en charge. À la fin du cours, aucun enfant non accompagné de la personne légale ne quittera le gymnase.

TENUE VESTIMENTAIRE ET HYGIENE :

Nous conseillons les tenues sportives en coton (T-shirt, survêtement, jogging). Seuls les chaussons de gymnastique sont autorisés pour protéger les chevilles des enfants et pour préserver le matériel. Le port des "baskets"

est interdit. Changez au moins le maillot de votre enfant à la fin de la séance, couvrez le chaudement et douchez le dès votre arrivée à la maison.

PROJET EDUCATIF :

Les activités physiques jouent un rôle irremplaçable dans le développement de l'enfant où l'activité mentale notamment prend génétiquement sa source dans la motricité. Structurant progressivement les conduites motrices l'éducation physique enseignée dans le cadre de la Baby Gym se fixe les objectifs suivants : ☆ *renforcer la relation adulte - enfant* ☆ *accéder à une autonomie par rapport au parents et préparer l'entrée dans les structures sociales (école maternelle, crèche, garderie...)* ☆ *faciliter l'épanouissement des possibilités physiques de l'enfant* ☆ *satisfaire son désir d'action et de mouvement*

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

☆ *Eveil de la sensibilité en liaison directe avec la motricité de préhension et de locomotion.* ☆ *Découverte des gestes clés de la motricité (marcher, courir, sauter, lancer ...).* ☆ *Libération des tensions internes par le mouvement.* ☆ *Apprendre à respecter des règles simples.* ☆ *Renforcer les relations avec les parents*

MISE EN OEUVRE PEDAGOGIQUE :

Les moyens mis en place permettront à chaque enfant de progresser à son rythme sous la conduite de l'adulte accompagnateur et les conseils de l'éducateur. ☆ *Parcours de grande motricité.* ☆ *Séquences de jeux libres.* ☆ *Séquences de jeux dirigés.* ☆ *Situations de relations avec adultes.* ☆ *Jeux d'expression*

REMARQUES :

À cet âge (et jusqu'à 5 ans) l'enfant est incapable d'assimiler des consignes d'apprentissage dans le domaine moteur. Les situations mises en place l'inciteront à faire tel mouvement, mais en aucun cas il ne sera obligé à faire un geste défini ou passer à un atelier s'il le refuse.

Avec un peu de patience tous ces problèmes se résoudre d'eux-mêmes. Par contre, à cet âge, on peut lui apprendre à respecter des règles sociales sur le rapport autorisé/interdit.

Grille Tarifaire « Baby Gym »

Grille du Quotient Familial	
1er tranche	QF < 450 €
2e tranche	QF ≥ 450€ et < 710€ ou 3 enfants à charge au sens CAF et QF ≥ 710€ et < 1215€
3e tranche	QF ≥ 710€ et < 1215€
4e tranche	QF ≥ 1215€ et < 1620€
5 ^e tranche	QF ≥ 1620€ ou non allocataire CAF

TARIFS (Euros)
à compter du 01 Septembre
2018

Familles résidant à Danjoutin

1e tranche	2e tranche	3e tranche	4e tranche	5 ^e tranche
------------	------------	------------	------------	------------------------

Familles résidant hors de Danjoutin

1e tranche	2 ^e tranche	3e tranche	4e tranche	5e tranche
------------	------------------------	------------	------------	------------

BABY GYM

Saison 2018/2019	18 séances	36,90	38,70	41,40	45	47,70	45	47,70	49,50	54	57,60
------------------	------------	-------	-------	-------	----	-------	----	-------	-------	----	-------